

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [6] (1903)
Heft: 45

Artikel: Faits divers
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253234>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coin de la Ménagère

Les lampes à pétrole. — Les verres de lampes. — Voici la saison où les lampes sont d'usage courant, nous allons dire quelques mots de celles destinées au brûlage du pétrole qu'on emploie le plus ordinairement.

Quand une de ces lampes est sale à l'intérieur, on peut facilement la nettoyer avec de la lessive chaude, mais il faudra avoir soin de la faire égoutter parfaitement, puis sécher au soleil ou devant le feu. On n'y versera du pétrole que lorsque le réservoir sera parfaitement sec.

Veut-on donner une plus grande clarté? Il n'y qu'à mettre dans le réservoir rempli une boule de naphthaline. La lumière sera sensiblement plus vive.

Rien n'est désagréable autant que le suintement du pétrole à travers les parois de la lampe. Nous allons indiquer la formule d'une colle inventée par le docteur Rinkhard pour remédier à cet inconvénient.

On fait un mélange en parties égales de glycérine et de gélatine et on l'applique chaud sur les parois intérieures du réservoir. Cet enduit, en refroidissant, prend l'aspect du caoutchouc dont il possède les qualités élastiques et imperméables. Il est facile d'étendre parfaitement et également le mélange; il suffit de remuer la lampe en tous sens; l'adhérence se fera sans peine.

Disons un mot, en passant, des verres de lampes et de leur entretien. Recommandons d'abord de les nettoyer chaque jour avec un chiffon sec. S'ils sont encrassés par suite de négligence il suffira de les tremper dans de l'eau chaude contenant quelques cristaux de soude, mais il faudra les retirer avant ébullition. Si certaines taches persistent encore, vous les ferez disparaître en les frottant avec un linge imbibé d'alcool ou de savon, de blanc d'Espagne ou de tripoli fin.

Les verres de lampes cassent parfois à la suite d'un courant d'air, d'un changement brusque de température, etc. C'est qu'ils ont été insuffisamment recuits.

Pour les rendre absolument incassables, il suffit de les placer dans un vase allant au feu et rempli d'eau froide qu'on posera sur un feu doux où on le laissera jusqu'à ce qu'il soit en pleine ébullition. Le verre qui aura subi ce traitement ne sera plus exposé aux fêlures causées par la chaleur.

— Dites donc, mōssieu le boucher, voulez-vous t'y qu'on arrange l'affaire.

— Comment? fit celui-ci, étonné.

— Bé! mettons l'animal à quatre cents francs et laissons pleurer la mé.

* * *

Une visite du tunnel des usines hydro-électriques du Niagara. — Nos lecteurs savent qu'un grand tunnel a été creusé parallèlement aux chutes du Niagara pour servir de canal de fuite aux eaux qui ont été dérivées de la formidable chute, et qui fournissent la force motrice aux usines hydro-électriques installées en ce point. Or, on vient de visiter ce tunnel, qui a été mis en service en 1894, et où l'eau avait constamment couru depuis à une allure de 7 m. 50 à la seconde. Ce tunnel n'a pas, avec ses prolongements, une longueur de moins de 2200 mètres; sa hauteur est de 6 m. 30, sur une largeur un peu moindre, et il est constitué par 4 à 8 épaisseurs de briques, suivant la nature de la roche où il est creusé. On a arrêté, l'autre jour, le passage de l'eau pendant 5 h. 1/2, et on l'a visité d'un bout à l'autre: on a trouvé tout son revêtement en excellent état, en dépit de l'action continue du courant d'eau qui s'y précipite.

* * *

La justice pour tous. — Les livres sont plus heureux que les hommes. Pour obtenir la réhabilitation d'un condamné, il faut des années de démarches et de plaidoiries. Les petits in-18, au contraire, se raillent de la justice humaine et, malgré les condamnations, les arrêts, les amendes, ricanent joyeusement dans les vitrines ou dans les étalages de bouquinistes.

La «Guerre des Dieux» de Parny fut condamnée trois fois en cour d'assises, le 29 décembre 1821, le 31 mai 1824, le 2 juin 1865; «Jacques le fataliste» passé au pilon en 1826. «Les liaisons dangereuses», La Religieuse», Le Sofa» de Crébillon fils, «L'Enfant du Carnaval» de Pigault-Lebrun, les «Filles de marbre» de Xavier de Montépin. «Les Fleurs du mal» de Baudelaire condamnées en 1857 et paisiblement réimprimées sans que la Cour de Cassation ait jamais annulé le jugement; la «Chanson des Gueux» de Richepin qu'on trouve partout; et d'autres... La morale s'est-elle affaiblie ou la justice est-elle sceptique sur ses propres arrêts?

~~~~~> \* <~~~~~

## FAITS DIVERS

**Roublardise.** — On connaît la finesse de certains paysans et la malice dont il font preuve dans les affaires.

Un boucher, qui venait d'acheter une importante maison et qui ignorait encore les petits artifices du métier, débattait avec un paysan le prix d'un bœuf.

— Combien en voulez-vous? demanda-t-il.

— Trois cent cinquante francs, répondit le paysan.

— C'est bien, répondit le boucher, je le prends. Demain, à trois heures, j'irai le chercher.

Et il s'en alla, laissant le paysan très perplexe, car c'était la première fois qu'on lui achetait un animal sans marchander.

— Faut-il qu'il l'ayent trouvé avantageux tout de même, se disait-il, ignorant le manque d'expérience de son client.

Le lendemain, à l'heure dite, le boucher se présenta pour prendre livraison de la bête.

— Ah! fit le paysan, vous venions pour le bœuf? Ah! qué guignon! quelle affaire!

— Qu'y a-t-il donc? demanda l'acheteur.

— Ya, dit le paysan d'un air dolent, que je pouvais point vous le laisser, rapport à ma femme. La mé a n'voulion point s'en séparer. J'ons eu beau faire, a n'voulion point entend' raison. «Voyons, la mé, que j'y ai dit, puisque je l'ons vende pour trois cent cinquante francs!» Rien n'y a fait; a m'a répondu que plutôt que de s'en séparer, a pleurerait toutes les larmes de son corps.

— Eh bien! dit le naïf boucher, annulons le marché, voilà tout.

Et il s'appretait à partir, quand le paysan l'arrêta en lui mettant vivement la main sur l'épaule.

## DEVINETTE



Où est François?

Editeur-Imprimeur: G. Moritz,  
Gérant de la Société typographique, à Porrentruy.